

## Les Républicains espagnols, la guerre d'Espagne et l'Isère (1936-1939)

### Etat des sources aux Archives départementales de l'Isère

#### Fonds de la préfecture de l'Isère

- 52 M 98** Evénements d'Espagne.- Réunions publiques, départs de volontaires. Volontaires pour les milices espagnoles (1937-1939). Etrangers anciens combattants des brigades internationales, statistiques (1938-1939). Comité d'accueil aux enfants d'Espagne (1936-1937). 1936-1939
- 52 M 100-101** Réfugiés français d'Espagne, attribution de secours. 1936-1939
- 52 M 100** Dossiers individuels, correspondance (1937-1939).  
**52 M 101** Dossiers individuels, instructions, état des sommes versées, correspondance (1936-1939).
- 67 M 8-10** Réfugiés espagnols. 1937-1939
- 67 M 8** Hébergement au fort de Barraux (1937), hébergement au camp d'Arandon (1939) ; renseignements divers.  
**67 M 9** Correspondance générale (1939).  
**67 M 10** Main-d'œuvre dans l'agriculture, départs de réfugiés, laissez-passer, télégrammes, souscriptions, articles de presse (1939).
- 67 M 13** Réfugiés espagnols, renseignements divers. 1948-1949
- 58 M 32** Statistiques des étrangers en résidence dans le département de l'Isère : états récapitulatifs. 1936-1937
- 58 M 33** Contrôle des étrangers : état par communes. 1937-1939
- 58 M 33** 1937  
**58 M 34-35** 1938  
**34** A - H.  
**35** I - P.  
**58 M 36-37** 1939  
**36** A - M.  
**37** N - Z.
- 52 M 90-92** Rapports mensuels du préfet au ministère de l'Intérieur concernant les affaires politiques, sociales et économiques du département. 1909-1939
- 52 M 90** 25 décembre 1934-24 janvier 1937  
**52 M 91** 25 janvier-25 décembre 1937  
**52 M 92** 26 décembre 1937-3 janvier 1939
- 2973 W 1-1419** Dossiers de demandes de titre de séjour des étrangers entre 1930 et 1945 environ, avec index nominatif.

Par ailleurs, les habitants d'origine espagnole peuvent apparaître dans toutes sortes de documents communs à toute la population habitant dans le département : recensements de population, état civil, recensement militaire, aide sociale, travail et main d'œuvre étrangère, police, tribunaux ...

## Travaux universitaires

ANDREO (Géraldine), *Les réfugiés espagnols dans le département de l'Isère 1936-1939*, mémoire de Master 1 sous la direction de Mme Marie-Anne Matard-Bonucci, UPMF, année universitaire 2007-2008. En ligne au format pdf à l'adresse suivante :

[http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/29/58/37/PDF/Les\\_refugiés\\_espagnols\\_dans\\_le\\_département\\_de\\_l'Isère\\_1936\\_1939.pdf](http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/29/58/37/PDF/Les_refugiés_espagnols_dans_le_département_de_l'Isère_1936_1939.pdf)

DEMANGE (David), « L'exil des Républicains espagnols en Isère (1937-1944) », *Ecarts d'identité* N°95-96. Printemps 2001, p. 87-89. Article consultable en ligne :

[http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/6\\_95\\_20.pdf](http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/6_95_20.pdf)

tiré du mémoire : DEMANGE (David), *L'exil des républicains espagnols en Isère*, mémoire de 1<sup>ère</sup> année d'IEP sous la direction de Roland Lewin, Grenoble, 90 p.

## Bibliographie

Aymami (Montserrat), Andréo (Géraldine), Collin (Claude) et Emprin (Gil), *Le train s'est arrêté à Grenoble ... La guerre d'Espagne et l'Isère, refuge et résistance*, Grenoble, 2009, 96 p.



Votée par le Congrès espagnol en 2007, la *Loi sur la mémoire historique* n'a pas fini de questionner les descendants de ceux qui choisirent l'exil plutôt que de vivre sous la dictature franquiste. Cependant, quelle mémoire a-t-on encore en Isère du soulèvement nationaliste du général Franco? Se rappelle-t-on de la résistance qui s'y est exprimée, avant La Résistance, lors du départ des Brigadistes? Et des exilés républicains espagnols qui arrivent en Isère, en 1937 et 1939, que sait-on des conditions désastreuses dans lesquelles ils furent "accueillis"? Ce qu'ils sont devenus? Et ce qu'en pense aujourd'hui leur descendance? Telles sont les questions auxquelles cette publication tente de répondre, au carrefour des données de l'histoire et de la mémoire, avec comme repère majeur, le respect des valeurs démocratiques.